



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

calamités agricoles

Question au Gouvernement n° 3308

Texte de la question

CONSÉQUENCES DE LA SÉCHERESSE

M. le président. La parole est à M. Francis Saint-Léger, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire M. Francis Saint-Léger. Monsieur le ministre de l'agriculture, la sécheresse qui sévit actuellement a des conséquences dramatiques pour les agriculteurs, et en particulier les éleveurs.

Cette sécheresse record survient alors qu'ils subissent la crise depuis plusieurs années, que leurs trésoreries sont exsangues et que leur moral est loin d'être au beau fixe.

Les récoltes de foin sont inférieures de moitié aux quantités habituelles et même bien en deçà dans certains départements, comme la Lozère, où à peine un quart de la récolte a pu être sauvé par rapport aux années précédentes.

La situation est cruciale pour de nombreux éleveurs qui, tout au long de ces derniers jours, m'ont fait part de leur désarroi et de leur exaspération, me disant que d'ici trois semaines, ils n'auraient plus rien pour nourrir leurs bêtes. Les pertes envisagées sont énormes, souvent égales à plusieurs dizaines de milliers d'euros par exploitation.

Face à ce drame, des solidarités s'organisent rapidement entre agriculteurs pour mobiliser et ne pas broyer la paille des régions céréalières qui commencera à être disponible dans une semaine.

Malheureusement, malgré toute leur bonne volonté, cette entraide ne suffira pas. D'autres solidarités, nationales et européennes, sont nécessaires. Des mesures d'urgence et d'ampleur s'imposent.

Monsieur le ministre, vous avez décrété une mobilisation générale, vous avez commencé à prendre des mesures comme la mise en paiement anticipée des aides. Il faut aller bien plus loin. C'est un véritable cri d'alarme que lancent les éleveurs de notre pays.

Hier, vous convoquiez les préfets pour dresser un tableau de la situation dans chaque région. Ce matin, vous receviez les organismes bancaires et d'assurance. Au plan européen, vous avez pris l'initiative d'une action concertée.

Monsieur le ministre, quel est votre plan pour répondre globalement aux besoins de trésorerie des agriculteurs et aux besoins d'alimentation de leurs troupeaux ?

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Maire, ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire*. Monsieur le député, vous avez parfaitement raison, la situation de l'élevage français est aujourd'hui dramatique, et l'impact de la sécheresse est comparable à celui que nous avons connu en 1976.

Face à cette réalité dramatique pour les éleveurs français, depuis des semaines, nous avons voulu, avec le Président de la République et le Premier ministre, organiser la solidarité nationale et européenne de la manière la plus efficace et la plus rapide possible.

L'État a convoqué le fonds national de garantie des calamités agricoles le 15 juin afin que les dossiers puissent être traités dès la mi-juillet, et que les premiers versements de trésorerie puissent avoir lieu à la mi-septembre. Nous sommes prêts à examiner des mesures complémentaires de trésorerie si cela était nécessaire.

La profession a mis en place, à ma demande, des contrats portant sur un million de tonnes de paille à un prix fixe et garanti de 25 euros la tonne sur champ, car nous refusons la spéculation sur les pailles dont ont besoin

tous les éleveurs français.

Les banques se sont également montrées solidaires, en acceptant de mettre à disposition des éleveurs 700 millions d'euros pour des prêts à taux préférentiels. Solidarité aussi des assureurs. La Mutualité sociale agricole a accepté de reporter les appels à cotisations de juin, de façon à éviter aux éleveurs d'avoir à déboursier 2 500 à 3 500 euros dans les semaines qui viennent.

La solidarité s'est également mise en place à l'échelle européenne. À ma demande, les versements de la PAC auront lieu de manière anticipée : 480 millions d'euros seront versés aux éleveurs le 16 octobre, et non pas en décembre, comme cela aurait dû être le cas.

Au sein de la filière, un groupe à haut niveau a été mis en place pour réfléchir sur l'avenir de la filière bovine en France et en Europe, comme le demandait l'interprofession bovine.

Tous les éleveurs français sans exception vivent une situation dramatique. Ils savent qu'ils peuvent compter sur la solidarité totale et la mobilisation du Gouvernement, du Premier ministre, du Président de la République et de l'ensemble de l'Union européenne. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3308

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er juin 2011